



Que faire de nos déchets, où les déposer ?

Déchèterie communale

- Route du Battoir, en face de la Grande Salle
- Accès libre de 7h à 22h

Déchèterie communale Spéciaux et encombrants

- Route du Battoir, en face de la Grande Salle
- Accès en principe les 1^{er} et 3^e samedi du mois de 9h à 11h

Point de collecte village Sacs taxés uniquement

- Ancien poids public
- Accès libre de 7h à 22h

Point de collecte village Déchets verts et inertes

- Ruz de Jaudrey
- Accès libre de 7h à 22h

Retour au point de vente

Les commerces ont l'obligation de reprendre gratuitement les produits similaires à ceux en vente.

Non repris

Ces filières de déchets ne sont pas collectées dans la commune d'Orzens.

Quels déchets et où ?

Aluminium & fer blanc

Boîtes de conserve non souillées (les rincer), canettes, tubes, barquettes et papier aluminium.

Ampoules

Ampoules économiques, LED et tous les types de lampes haute et basse pression.

App. électroniques

Appareils électroniques de bureau et de loisir (ordinateurs, imprimantes, scanners, téléphones, chaînes Hi-Fi, téléviseurs, etc.).

Batteries

Batteries de voiture.

Biodéchets compostables

Déchets de cuisine crus (épluchures), déchets de jardin, gazon, feuilles, branches.

Biodéchets méthanisables

Déchets de cuisine crus ou cuits, déchets de jardin, tailles d'arbres et d'arbustes, tontes de gazon.

Bois

Bois non traité et bois à problème (traité avec des enduits de conservation) repris avec les encombrants le samedi.

Capsules Nespresso

Uniquement les capsules en aluminium de la marque Nespresso.

Carton

Tout type de carton non souillé : boîtes, carton ondulé, enveloppes en carton, papiers d'emballage, cartons à œufs, caquettes à fruits en carton, cartons de lessive propre.

Couches-culottes

Protections urinaires. Uniquement dans le container pour couche-culottes. Peuvent être mises dans des sacs transparents.

Déchets de jardin

Déchets de jardin, gazon, feuilles, branches.

Déchets encombrants

Déchets incinérables de plus de 60 cm de côté (meubles, moquettes, matelas, bois imprégné, sagex, skis, etc.) qui ne peuvent être contenus dans un sac taxé de 110 l.

Déchets inertes

Porcelaine, faïence, vitres, miroirs, déchets de démolition, briques, béton concassé, terre, pierre, gravats, plâtre, ciment, verre plat. En petite quantité (max. un bidon de 35 l).

Déchets spéciaux

Peintures, solvants, sprays aérosol, produits phytosanitaires, produits chimiques, piles, médicaments, thermomètres au mercure, etc.

Electroménager

Cuisinières, machines à laver, aspirateurs, machines à café, fers à repasser, outillages, fours micro-ondes, robots ménagers, jouets, luminaires, équipements électriques de sport.

Ferraille

Objets avec plus de 50% de métal. Sommiers, casseroles, outils, vélos, mobilier métallique.

Flaconnage

Tout récipient en plastique vide muni d'un bouchon : bouteilles de lait, huile, vinaigre, produits de nettoyage et de cosmétique, lessive, adoucissant, shampoing, etc.

Frigo

Réfrigérateurs, congélateurs.

Huiles minérales

Huile pour moteur et engrenage, huile de vidange de voiture, huile hydraulique et machines à coudre.

Huiles végétales

Huile pour la cuisine, huile de friteuse, glycérine.

Médicaments

Tout type de médicament, pommades, pastilles, sirops, etc.

Néons

Tubes néon linéaires.

Papier

Journaux, enveloppes, correspondances, imprimés, magazines (sans emballage plastique).

Peinture

Tout type de peinture.

PET

Bouteilles à boissons avec logo PET (polyéthylène téréphtalate) uniquement dans containers réservés au PET.

Piles

Piles, petits accumulateurs non endommagés.

Pneus

Tout type de pneu de voiture et autres véhicules.

Sacs taxés

Déchets incinérables (non recyclables) pouvant entrer dans un sac poubelle de 110 litres.

Textiles

Vêtements propres, chaussures usagées (nouées par paire), serviettes, nappes, sacs, literie (draps, couettes, coussins) et ceintures.

Verre

Emballages en verre, bouteilles à boissons, bocaux alimentaires, emballages de cosmétique. Le verre bleu, rouge ou multicolore doit être jeté dans le conteneur de verre vert.

Vous avez des questions, hésitations ou remarques ?

Nous vous remercions de vous adresser à la municipale en charge du dicastère ou au préposé déchèterie.

Municipale des déchets

Mme Dominique Hauner
078 809 74 36
d.hauner@bluewin.ch

Préposé déchèterie

M. Olivier Guichard
079 946 27 77
olivier.guichard@hotmail.ch



Déchèterie pour les professionnels Petits-Champs 2, 1400 Yverdon-les-Bains

Lundi - jeudi : 07h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Vendredi : 07h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00